

Les membres de la Commission

La structure de la Commission n'a pas été modifiée de façon importante depuis sa création. Dès le début, elle comprenait deux sections nationales ayant chacune son propre président, ainsi qu'un représentant supérieur de chacune des Forces armées (de terre, de mer et de l'air), et des représentants supérieurs du ministère des Affaires extérieures et du département d'État américain qui assurent également les fonctions de secrétaire de leur section. Chaque pays délègue également des représentants adjoints de son armée de terre, de mer et de l'air. Les membres des Forces armées et les diplomates faisant partie de la Commission, de même que le secrétaire de chaque section occupent en outre d'autres fonctions au sein de leur ministère respectif. Entre les réunions, ils sont donc en contact quotidien avec les problèmes dont la Commission est saisie et avec la politique de leurs ministères.

Pendant de nombreuses années, les ministères canadiens des Transports ainsi que de l'Industrie et du Commerce déléguèrent des experts consultatifs aux réunions de la Commission, compte tenu de l'importance pour ces ministères de certaines questions souvent débattues. Mais depuis 1976, le ministère des Transports n'est plus représenté aux réunions de la Commission, alors

que le ministère de l'Industrie et du Commerce continue d'y participer.

C'est le premier ministre du Canada qui nomme le président de la section canadienne de la Commission, tandis que son homologue de la section américaine est nommé par le président des États-Unis. Les deux présidents rendent compte des délibérations de chaque réunion de la Commission directement au premier ministre et au président de leur pays respectif. Le président de chaque section est une personne éminente de son pays mais qui, en tant que président de la Commission, ne fait jamais partie d'un ministère ou des Forces armées.

La Commission n'entretient pas de lien direct avec l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) ou avec les Nations Unies, ni avec les autres organismes régionaux de l'hémisphère occidental tels que la Commission de la défense États-Unis-Amérique latine (Inter-American Defence Board), l'Organisation des États américains ou les Commissions conjointes de défense mexico-américaine et brésilienne-américaine (Joint U.S. Mexican and Brazilian Defence Commissions).

La Commission se réunit normalement aux États-Unis en février, au Canada en juin et à tour de rôle dans l'un ou l'autre pays en octobre. Les réunions ont lieu dans le cadre des